

JOURNAL DE Mai 2014

LA PÂTERNELLE

ASSOCIATION

18ème année - Numéro 50

Sommaire

- EDITORIAL
Le Billet du Président.....2
- PARTENARIAT
Merci à eux2
- MUSIQUE
Angie Ott.....2
- Infos
La Paternelle Association3
- SITE INTERNET
www.lapaternelle.ch.....3
- JOURNÉE CANTONALE
Venez nous rendre visite.....4
- A RÉSERVER
Musée des transports.....4
- L'AGENDA
Les dates à ne pas manquer.....4
- CONTACTS
Les coordonnées4

Évènements à venir

Journée cantonale

*

**Soirée spéciale
familles protégées**

*

**Musée des
transports**

HISTOIRE D'AVRIL

D'où viennent les oeufs de Pâques ?

Certaines sources rapportent que les Perses s'offraient déjà des œufs il y a 5 000 ans. Ce fut ensuite le tour des Gaulois et des Romains. Pour toutes ces cultures païennes, l'œuf semble avoir été l'emblème de la vie, la fécondité et la renaissance. Ces traditions ont ensuite été assimilées par la chrétienté. L'œuf de Pâques est alors devenu un symbole de la résurrection. Il marque également la fin des privations imposées par le Carême. Les premiers œufs peints apparaissent au XIIIe siècle en Europe. Ils sont alors souvent peints en rouge - évoquant le sang du Christ - et ornés de dessins ou de devises. A la Renaissance, dans les Cours royales, les œufs de poule sont remplacés par des œufs en or. Décorés de métaux précieux, de pierreries et de peintures d'artistes célèbres, ces objets connaissent leur apogée à la Cour de Russie, avec, notamment, les œufs du bijoutier Peter Carl Fabergé (1846-1920). Autre explication : comme le dimanche de Pâques marque la fin du carême, il marque la fin d'une période de privation alimentaire pour les pratiquants. Autrefois, cette tradition était plus respectée qu'aujourd'hui. Et pendant les 40 jours de jeûne, les fidèles ne mangeaient pas d'œufs. A la fin de la période, les croyants s'offraient les productions de leurs poules qu'ils avaient accumulées. Des œufs qui pouvaient être décorés, dès le XVe siècle. Quant au chocolat, il aurait fait son apparition d'abord dans les coquilles d'œufs avant que des œufs tout chocolat ne fassent leur apparition dans la première moitié du XIXe siècle

Pourquoi parle-t-on de cloches de Pâques ?

Dans certaines régions françaises, il est expliqué aux enfants que ce sont les cloches qui apportent les œufs de Pâques. En fait, si on fait entrer les cloches dans cette légende de Pâques pour les plus jeunes, c'est parce que celles-ci jouent un rôle particulier. Ainsi, juste avant Pâques, dès le Jeudi saint, les cloches des églises catholiques doivent se taire en signe de deuil. Aux enfants, il a longtemps été raconté que les cloches étaient parties à Rome pour être bénies par le pape. Une légende moins répétée aujourd'hui. Les cloches se remettent en activité et carillonnent à nouveau dans la nuit du samedi au dimanche de Pâques pour célébrer et annoncer la résurrection du Christ. Les cloches «reviennent» donc pour Pâques, et, selon la légende racontée aux enfants de certaines régions, elles apportaient les œufs, qu'elles semaient sur leur route.

D'où viennent le lièvre et le lapin de Pâques ?

Dans les pays germaniques et anglo-saxons et maintenant dans certaines régions françaises, ce sont des lièvres ou des lapins de Pâques qui sont censés apporter les œufs. Ils ne sont pas seulement l'emblème de la fécondité : ils représentent également la déesse qui donne son nom à Pâques pour les Anglais et les Allemands, «Easter» et «Ostern».

Source : Virginie Rivière



EDITO **En théorie...**

Ça y est nous y sommes, les mauvais jours sont passés et nous allons au-devant de superbes soirées d'été... En théorie !!! En pratique nous n'avons pas la certitude que notre été sera chaud et beau comme on le souhaiterait.

En théorie, un pilote de Formule 1 a plus de chances de perdre la vie sur un circuit que sur un champ de neige. Mickael Schumacher, avant de prendre le volant savait, qu'il pouvait y laisser sa vie ou tout du moins se blesser gravement. Je pense que sa famille aussi avait envisagé cette éventualité et s'y était probablement préparée. Malheureusement, c'est une chute à ski où il ressort que le champion allemand n'a pas pris de risques inconsidérés qui brise une vie et des proches. Cet exemple est révélateur que dans la théorie nous avons quasi tout prévu mais notre vie est confrontée à la pratique.

La Paternelle association se trouve souvent confrontée entre ce qui était prévu en théorie en cas de malheurs et ce qui arrive réellement dans la pratique. Je peux vous assurer que le soutien que nous apportons aux familles n'est pas théorique.

Vous devez penser que je suis particulièrement pessimiste et que je vois le mal un peu partout. Ça c'est en théorie, mais dans la pratique j'essaie d'être le plus optimiste possible....ça aide à surmonter les théories qui deviennent des réalités.

Je vous laisse apprécier cette édition printanière et ne vous gênez d'aller faire un tour sur notre site internet ou prendre la Paternelle comme ami sur Facebook.

Pour conclure, souvent les mots d'enfants résumés en une phrase le billet d'un Président...

“Quand je serai grand, je veux aller vivre en Théorie, parce qu'en Théorie, il n'y a jamais de problèmes !!!

Cordialement
Daniel

MERCI À NOS PARTENAIRES

Partenariat «Personnes qui acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif»

Cette définition tirée de wikipédia correspond bien au but rechercher par votre Association. En effet grâce au partenariat qu'elle tisse au fil des années dans le cadre de diverses manifestations la Paternelle Association peut offrir plus de prestations à ses membres et familles protégées. Ces partenaires se veulent discrets mais méritent un coup de chapeau et nos remerciements. En voici quelques exemples :

Depuis de nombreuses années, notre Association peut compter sur le soutien de Manor Marin qui grâce à sa générosité nous permet d'envoyer un bon d'achat à tous les enfants de nos familles protégées, le jour de leur anniversaire. Ce petit geste a pour but de rappeler à ces jeunes que nous sommes là pour eux.

Comme vous l'avez déjà lu, La Paternelle renforce sa collaboration avec Buchard Voyages. Ce partenariat profitera aux familles protégées puisque nous prendrons une part plus active dans l'organisation des vacances de nos familles. Les membres Paternelle bénéficient également de cette collaboration puisqu'un rabais substantiel leur est accordé. Afin de compléter, notre offre voyage nous avons également collaboré avec la maison Tui Voyages à Neuchâtel. Découvrez ce partenariat dans ce journal.

Il convient également de citer que votre Paternelle peut s'appuyer, lorsque survient un décès dans une famille, sur les compétences de la fondation As'trame (www.astrame.ch) qui propose soutien et accompagnement à toute personne ou famille, fragilisée par une rupture de lien telle que la séparation conjugale, le décès ou la maladie.

Nous ne serions oublier, les diverses prestations proposées à nos familles protégées par la Croix-Rouge.

La liste ne serait pas complète, si je ne parlais pas des nombreux soutiens locaux qui par le biais d'une annonce publicitaire soutiennent nos diverses manifestations.

Grace à eux, votre Paternelle peut être encore meilleure. Merci à eux.

PARTENARIAT **TUI VOYAGES NEUCHÂTEL**

Toutes réservations faites via TUI Voyages à Neuchâtel, et pour tout membre de la Paternelle, les frais de dossier de CHF 70.- sont offerts, en ce qui concerne les réservations dites standards.

Pour les réservations « offres spéciales / Last minutes » facturation d'un montant de CHF 70.- au lieu de CHF 150.-

Pour tout arrangement forfaitaire (vol charter + Hôtel) de TUI Voyages Suisse hors offres spéciales, 5% de rabais sont offerts.

Ces offres sont cumulables.

TUI Agence de voyages
Rue de la Treille 5
2000 Neuchâtel
Téléphone: 032 723 80 60
Fax: 032 721 44 80
neuchatel@tui.ch



Agence de voyages

INFOS - LA PATERNELLE ASSOCIATION

FAMILLES PROTÉGÉES

Tout au long de l'année, nous leur proposons, des sorties, voyages, à des prix réduits. Cette année, une soirée spéciale leur sera dédiée le vendredi 16 mai.

JUSQU'À QUEL ÂGE LA PATERNELLE ASSOCIATION

OCTROIE DES PRESTATIONS À UN ENFANT AU SEIN D'UNE FAMILLE MEMBRE

La Paternelle prend en charge les enfants jusqu'au 31 décembre de l'année de leur 20 ans. Passée cette date, l'enfant peut, s'il le désire, rester membre « Kangourou Junior », pour un montant de CHF 10.- par année. Ainsi, il pourra bénéficier des avantages membres. Si votre enfant a eu ou aura 20 ans cette année, il recevra début janvier 2015, une lettre lui demandant s'il désire ou non continuer l'aventure « La Paternelle ».

Cependant, vous pouvez déjà nous faire part de sa volonté de continuer maintenant par e-mail ou courrier.

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons, qu'afin de bénéficier des prestations de La Paternelle, chaque membre annoncera la naissance d'un enfant, dans les trois mois. A défaut, les prestations ne sont pas dues en cas de décès d'un des parents.

DEMISSION - RAPPEL

Si vous souhaitez démissionner de notre association, il faut le faire par écrit et selon l'article 12 de nos statuts :

Article 12 – La démission doit être donné par lettre, adressée au secrétariat central, pour la fin d'une année civile, avec un préavis de trois mois.

Ce qui signifie, au plus tard, le 30 septembre pour le 1er janvier de l'année qui suit. Passé ce délai, votre cotisation pour l'année suivante sera due.

INTERNET

En fin d'année, notre site internet a été piraté. De ce fait, nous avons créé un tout nouveau site. N'hésitez pas à aller, régulièrement, le visiter afin de vous tenir informer des dernières nouveautés concernant notre Association. Venez également rejoindre La Paternelle Association sur le réseau social Facebook afin de vous tenir informer des dernières nouveautés concernant notre association et participez à nos concours. Cela vaut vraiment la peine.



Association La Paternelle



www.lapaternelle.ch

MUSIQUE



Depuis plusieurs années Angie Ott a répondu présente lorsque nous la sollicitons pour se produire dans le cadre de manifestations organisées par la Paternelle. A de nombreuses reprises, ils nous a été demandé si l'on pouvait se procurer son disque... Alors même si ce n'est pas un scoop puisque les médias ont en beaucoup parlé, La Paternelle s'associe au bonheur d'Angie pour la sortie de son premier album. Depuis le début janvier vous trouvez «Every Second», auprès des magasins Migros et à télécharger sur Itunes. Ce disque contient une dizaine de chansons, de sa propre composition, dont une interprétée en duo avec sa coach de l'émission "The Voice of Switzerland", Stefanie Heinzmann

En vous rendant dans la rubrique "concours" de notre site "www.lapaternelle.ch", nous vous offrons la possibilité de gagner le disque d'Angie... FONCEZ !!!

Visitez sa page internet sur :

<http://angieott.com/>

À vos agendas

SORTIES

- **Soirée spéciale familles protégées**
Vendredi 16 mai 2014
- **Journée Cantonale**
Samedi 24 mai 2014
- **Musée des transports**
Samedi 23 août 2014

CONTACTS

La Chaux-de-Fonds :
Andrée Papini
Helvétie 46
2300 La Chaux-de-Fonds

Le Locle :
Geneviève Amez-Droz et
Elodie Paratte
Les Replattes 1
2400 Le Locle

Vignoble/Littoral :
Anne-Caroline Chételat
Sous-la-Vy-du-Noyer 4
2207 Coffrane

Val-de-Travers :
Ludovic Kneissler
Dr.Ed-Leuba 9
2114 Fleurier

Val-de-Ruz :
Anne-Caroline Chételat
Sous-la-Vy-du-Noyer 4
2207 Coffrane

La Béroche :
Nieves Jacot
Case postale
2024 St-Aubin

JOURNÉE CANTONALE samedi 24 mai 2014

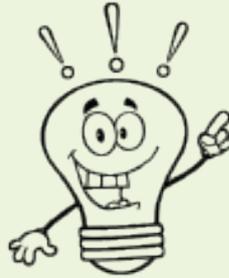
Passez nous dire bonjour à l'un de nos stands !

Centre commercial les Entilles, La Chaux-de-Fonds
de 9h00 à 16h00

Manor Marin
de 9h00 à 16h00

Coop, Fontainemelon
de 9h à 12h

Coop, St-Aubin
8h30 à 11h30



MUSÉE DES TRANSPORTS

Sortie estivale du samedi 23 août 2014

Prix comprenant le transport en car et l'entrée au musée :

Adulte : CHF 55.- / Enfant : CHF 35.-

Supplément de CHF 15.- pour les non-membres

Possibilité de se restaurer sur place.

Inscription via le bulletin d'inscription annexé et à adresser

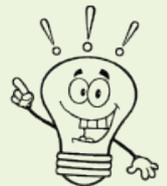
au secrétariat (case postale 235, 2400 Le Locle)

ou par e-mail (info@lapaternelle.ch, Titre : Musée des Transports).

Délaï d'inscription : 10 juin 2014



Pensez à réserver vos places
délaï
10.06.2014



N'oubliez pas de faire part de tout changement d'adresse au secrétariat, soit par courrier, e-mail ou téléphone.

Contacts
La Paternelle Association
Case postale 235
2400 Le Locle

Secrétariat général
Tél : 032 931 44 37
Mail : info@lapaternelle.ch
web : www.lapaternelle.ch